



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE  
Séance du 26 avril 2016**

**DELIBERATION N° 63/ 4/2016 : EXERCICE 2016 - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET  
ANNEXE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST**

*L'an deux mille seize, le mardi 26 avril à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 avril 2016.*

**Présents Titulaires : 33**

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON.

**Absents ayant donné pouvoir : 14**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES à Thierry DEVILLE, Alain ABADIE à Didier CLAMENS, Anne ALASSANE à Monique VALAT, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Pauline BLANC à Gaël TABARLY, Pierre BONNEFOUS à Aline CASTILLO, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Alain CRIVELLA à Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Jean-Louis IBRES à Christine MOLLIN, Sophie LARAN à Aurore KOTHE, Laurence PAGES à Christian PEREZ, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

**Absents Excusés : 4**

Mesdames, Messieurs, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Francis LABRUYERE, Isabelle SOULAYRES.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Martial DEJEAN**

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°216 du 17 décembre 2015 portant « Exercice 2016 – Budget Primitif Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est M 14»,

La Décision Modificative n°1 (DM 1) est un document d'ajustement budgétaire du Budget. Elle retrace également l'ensemble des mouvements et déplacements budgétaires depuis le vote du Budget Primitif.

La présente DM porte sur la section d'investissement qui retrace pour l'essentiel :

L'inscription en dépense de travaux pour le percement de la voie Surcouf en prolongement de la voie existante.

L'engagement de l'avenant 6 de l'ANRU prévoit un percement de la rue qui a pour objectif d'inscrire le quartier dans la trame viaire existante, de donner aux ilots des dimensions plus conformes à l'environnement et d'ouvrir un secteur labyrinthique et en cul-de-sac.

L'architecte engagé sur demande de l'ANRU par TGH propose désormais une restriction d'usage de cette voie en privilégiant le choix d'une voie douce afin d'ouvrir l'espace au Sud-Est et supprimer les recoins et espaces fermés, tout en conservant une qualité de vie et d'usage de l'espace vert central pour les enfants et adultes et de permettre le passage en voiture des services de police ou de secours pour assurer leur mission de prévention et d'intervention quotidienne.

Ces travaux sont inscrits dans l'avenant de l'ANRU et éligibles à l'octroi de financements de même que la réalisation de la voie Isadora DUNCAN .

Ainsi, le présent projet s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de :

**DECISION MODIFICATIVE 2016**

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	175 000
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-20 000			
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	195 000			
		<i>Total Dépenses Réelles Investissement</i>		<i>175 000</i>	<i>Total Recettes Réelles Investissement</i>		<i>175 000</i>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>175 000</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>175 000</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>175 000</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>175 000</b>
-----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Le budget 2016 du Budget Annexe Quartiers Est s'établit donc ainsi (les sommes étant équilibrées en dépenses et recettes) :

	Budget Primitif	DM N°1	TOTAL
<b>FONCTIONNEMENT</b>	850 610,00	0,00	<b>850 610,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 060 000,00	175 000,00	<b>1 235 000,00</b>

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 19 avril 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- voter la DM n°1 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est M 14 exercice 2016.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- de voter la DM n°1 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est M 14 exercice 2016.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**28 AVR. 2016**

De sa publication le :

**28 AVR. 2016**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 avril 2016

La Présidente,  
Brigitte BAREGÈS

